

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 6 mars 2019 et de la séance extraordinaire du 25 mars 2019 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'adresser **des félicitations aux propriétaires du Camping Belle-Montagne** pour les honneurs mérités à la récente *Soirée des Sommets de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé*.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'**abroger la résolution 375-12-2009** honorant un citoyen de Saint-Paulin en 2009 et récemment reconnu coupable d'acte criminel.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à obtenir de la MRC le soutien nécessaire afin de **pourvoir notre réseau informatique d'un accès RPV** permettant une mise à jour du site Internet et du Conseil sans papier.
9. Le maire n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Sécurité publique

10. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission de M. Rémy Pelchat** comme pompier volontaire et de le remercier pour ses années de service.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a avisé le public que le Conseil va tenir une réunion de travail le 16 avril pour statuer sur plusieurs dossiers de sécurité publique.

Transport

12. Il a été résolu à majorité (4 pour et 3 contre) d'endosser le plan de mise en œuvre de **la nouvelle réglementation relative à la circulation des VTT** dans la municipalité.
13. Il a été résolu à l'unanimité d'**acheminer au député provincial une demande de subvention** pour remplacer un ponceau du Chemin du Bout-du-Monde dans le cadre du programme d'entretien du réseau routier du ministère des Transports.

14. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Hygiène du milieu

15. Des contrôles de la qualité de l'eau potable ayant été oubliés ou réalisés de façon inadéquate, la Municipalité a reçu deux avis de non-conformité passibles d'une amende de 3 500 \$. Il a été résolu à l'unanimité d'**informer le ministère de l'Environnement que la Municipalité va se conformer aux exigences de contrôle périodique de la qualité de l'eau potable** et lui demander de tenir compte des circonstances atténuantes concernant les infractions notifiées.

16. Sous réserve des éventuelles déficiences à corriger avant l'acceptation définitive des travaux, il a été résolu à l'unanimité de **procéder à l'acceptation provisoire des travaux de la prolongation des services au Lac-Bergeron** réalisés par les *Entreprises GNP* de Victoriaville.

17. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler l'entente de recyclage des résidus verts avec la Ferme Normand Bergeron** et de verser la compensation annuelle de 550 \$.

18. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que :

- la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont versera à Saint-Paulin des redevances de 12 231 \$ pour les sablières.
- la *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* va tenir une réunion d'information le 15 avril à laquelle participeront Mmes Boucher et Requilé.
- le niveau d'endettement de la *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* est de l'ordre de 45,5M \$ et la responsabilité de Saint-Paulin à cet égard est de 285 250 \$.
- le 28 avril, dans la foulée du *Jour de la Terre* du 22 avril, la Municipalité tiendra une **Corvée citoyenne pour la propreté** pour le nettoyage des terrains et le ramassage des ordures laissées par la fonte des neiges.
- le 26 mai aura lieu la traditionnelle distribution de plans d'arbres et l'échange de vivaces.
- vendredi le 5 avril aura lieu une rencontre avec des citoyens concernés par le projet d'installation de haies brise-vent sur le rang des Douze-Terres.

Santé et bien-être des citoyens

19. Aucun sujet pour décision.

20. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard a informé le public que trois logements pour familles sont libres à l'Habitat.

Aménagement, urbanisme et zonage

21. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver le règlement d'emprunt de la Régie du parc industriel régional** pour intervenir sur un cours d'eau qui traverse le parc et pour acquérir du terrain supplémentaire afin de répondre à la demande de nouvelles entreprises désireuses de s'y établir. Le montant du règlement est de 1,5M \$ et la part de responsabilité d'endossement de la Municipalité de Saint-Paulin s'élève à quelque 24 000 \$.
22. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public du cheminement, auprès de la CPTAQ, des dossiers de la *Ferme La Rotonde* et de la *Ferme Porktam enr.*

Loisirs et culture

23. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le plan-cadre de collaboration de la Municipalité avec l'OTJ** pour la réalisation de ses activités. Ce cadre de collaboration évitera des délais aux organisateurs et de la paperasse inutile à la Municipalité.
24. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir, de *Doyon-Després* de Trois-Rivières, et d'**installer au Centre Réal-U.-Guimond un lave-vaisselle performant** au coût de 9 214 \$, taxes incluses, pour l'utilisation de vaisselle lavable lors des activités municipales. Cette acquisition est financée par un programme de soutien aux municipalités de la sécurité civile et nécessitera également des travaux d'électricité dont le coût est à déterminer.
25. Il a été résolu à l'unanimité d'**appliquer la politique de location de salle pour la Journée du Bel-Âge qui aura lieu à Saint-Paulin le 20 octobre 2019** et qui est une activité de financement régional.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a informé le public que la Municipalité investira 350 \$ dans la promotion du **Festival Country-Western** de juillet prochain tel que prévu à l'entente avec les organisateurs.

Autres sujets

27. À la parole au public, des citoyens présents sont intervenus :
- M. Jean Sirois s'est informé de la disponibilité des résultats d'analyse de la qualité de l'eau potable; le directeur général a précisé que ces résultats peuvent être consultés au bureau municipal;
 - M. Gabriel Sicotte est intervenu pour suggérer des améliorations à la gestion du drapeau et pour demander un ajout de trottoir sur la rue Lottinville;
 - M. Alyre Bélanger est intervenu pour remercier la Municipalité d'avoir poursuivi le travail de libéralisation de la circulation des VTT dans la municipalité; il a aussi proposé sa collaboration pour l'information publique.
28. Par vote unanime, à 20 h 25, **la séance a été levée.**